

Communiqué de presse

Nouveau code APE : les entreprises peuvent le consulter dès aujourd'hui sur sirene.gouv.fr.

Toutes les unités inscrites au **répertoire Sirene**, géré par l'**Insee**, y compris **les micro-entrepreneurs**, se verront attribuer **un nouveau code APE à compter du 1er janvier 2027**, dans le cadre de l'évolution des **nomenclatures d'activités française (NAF) et européenne**.

Dès aujourd'hui, les entreprises peuvent consulter, à titre informatif, le **futur code APE** qui leur sera attribué en renseignant leur **numéro SIREN** sur le site sirene.gouv.fr. En **2026**, seul le **code APE actuellement en vigueur** reste officiel.

À partir de janvier 2026, un **formulaire simplifié en ligne** sera disponible pour demander, si nécessaire, une **expertise de leur nouveau code APE**. Celui-ci entrera officiellement en vigueur le **1er janvier 2027**, sans créer de droit ni d'obligation supplémentaire par rapport à l'ancien code.

Attribué par l'**Insee**, le **code APE (Activité Principale Exercée)** identifie l'activité principale d'une entreprise ou d'un établissement. Il repose sur la **nomenclature d'activités française (NAF)**, figure dans le **répertoire Sirene** et se compose de **cinq caractères : quatre chiffres correspondant au code européen et une lettre finale spécifique à la France**.

La dernière révision de la NAF datant de **2008**, cette évolution vise à mieux refléter les **transformations du paysage économique** et l'émergence de **nouvelles activités**. Le **code APE** est un repère essentiel pour la **statistique publique** et le **classement des entreprises par secteur d'activité**.

Pour toute question, un point presse en distanciel est organisé le mardi 20 janvier à 9h30 avec Monsieur Jérôme Bascher, coordinateur de la mise en œuvre du changement de nomenclature d'activité.

L'institut national de la statistique et études économiques (Insee) conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle.

En coordination avec les services statistiques des ministères, l'institut collecte, produit et analyse des données sur l'économie et la société française, à partir d'enquêtes auprès des ménages et des entreprises et de données administratives. Il met à disposition gratuitement sur insee.fr l'ensemble des informations produites.

L'**Insee** conduit également le recensement de la population et gère les grands répertoires nationaux comme le répertoire des entreprises Sirene ou le répertoire électoral unique.

L'**Insee** coordonne les activités statistiques françaises pour le service statistique de la Commission européenne (Eurostat) et alimente une grande partie de ses données françaises.

Contact : bureau-de-presse@insee.fr

Tel : 01 87 69 57 57